

# Règlement des Bains



En tant que centre de santé et de balnéothérapie, les Bains de Cressy sont un espace dédié à la remise en forme, la rééducation, la réadaptation et la détente et ses installations ont été conçues en conséquence. Nous sommes heureux de permettre au public de tout âge de profiter de nos installations. Toutefois, l'usage qui est fait des bains doit être conforme avec son objectif de soins et de détente. Toute utilisation non conforme à cet usage (par exemple, jeux, sauts, plongeurs, etc) est interdite. Les installations doivent être utilisées conformément à leur usage prévu, dans le respect des règles de sécurité usuelles. Ces règles visent à assurer la sécurité, le confort et le bien-être de tous. Le non-respect des conditions d'utilisation engage la responsabilité de l'utilisateur ou de son représentant légal. En cas de non-respect de la directive et/ou des instructions du personnel, la direction peut prononcer une interdiction d'entrée temporaire ou définitive et retirer les abonnements, ceci sans indemnité et sans préjudice de sanctions.

## Tarifs

- Il convient de présenter les pièces justificatives afin de bénéficier d'une condition tarifaire (carte d'identité, AI ou étudiante).
- Les abonnements ou forfaits ne donnent aucune priorité en cas de forte affluence.
- La durée des abonnements est limitée à une année. L'abonnement annuel est nominatif et non transmissible et utilisable pour un seul accès quotidien.
- Les certificats médicaux (selon modèle), donnant droit à un tarif d'entrée réduit, ne permettent l'acquisition que d'abonnements limités selon les jours et horaires particuliers.
- L'utilisation des installations est limitée à 3 heures, si souhaité un paiement de Fr. 4.- est requis par demi-heure supplémentaire entamée, pour tout tarif et abonnement.
- La sortie des bassins, du sauna et de l'odorum se fait 15 minutes avant la fermeture.
- En cas de nécessité, l'usage total ou partiel du bassin et des installations peut être temporairement limité.

## Enfants

- Les enfants jusqu'à 16 ans doivent toujours rester sous la surveillance et la responsabilité de l'adulte qui les accompagne.
- Les Bains de Cressy n'acceptent que deux enfants par adulte. Des exceptions peuvent être accordées selon conditions.
- Les adultes accompagnants sont responsables du respect des règles par les enfants dont ils ont la charge.
- Les jeux aquatiques, plongeurs, défis ou comportements assimilés sont formellement interdits, même sous surveillance.
- Le personnel n'est pas autorisé à les surveiller à la place de l'adulte qui les accompagne. Toute responsabilité est déclinée concernant les événements qui les toucheraient.
- Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis dans l'espace sauna, hammam et odorum.
- Les enfants ne sont admis que durant les horaires tout public, les mercredis après-midi, les jours fériés et fêtes de fin d'année.
- Tout enfant de moins de 6 ans doit obligatoirement porter des brassards lorsqu'il se déplace autour du bassin.
- Tout enfant de moins de 10 ans doit être accompagné d'une personne majeure, soit 18 ans.

## Interdictions

- Les Bains de Cressy sont un lieu de détente et de bien-être. Tout comportement nuisant à la tranquillité des usagers des bains est interdit.
- Toute utilisation à titre professionnel des infrastructures des Bains de Cressy (exemple: usage des bains pour des soins thérapeutiques, etc.) doit obtenir l'aval préalable et exprès de la direction des bains, lequel ne sera donné que ponctuellement, sans engagement et moyennant la disponibilité des infrastructures.
- Il est interdit d'introduire dans l'enceinte des Bains tout engin gonflable à l'exception des brassards, des poussettes et objets analogues (vestiaires compris) et d'utiliser des lunettes sous-marines, appareils respiratoires, palmes et objets analogues.
- Les jets de massage sont destinés exclusivement au bien être et à la détente. Ils doivent être utilisés de manière modérée et uniquement sur des zones du corps non sensibles et non lésées. Il est interdit d'utiliser les jets sur le visage, le cou, les parties intimes ou toute zone fragilisée. L'utilisation prolongée ou répétée sur une même zone est déconseillée. Toute sensation d'inconfort, de douleur, de gêne impose l'arrêt immédiat de l'utilisation.

### Il est spécialement interdit:

- Aux personnes atteintes de maladies contagieuses et de la peau de fréquenter les Bains.
- D'aller dans l'eau sans un pansement de protection en cas de blessure.

- D'uriner dans les Bains et, en conséquence, de fréquenter les bassins en cas d'incontinence notoire.
- De photographier, de filmer ou d'utiliser des appareils de radio ou de télévision dans l'enceinte des bassins ainsi que tout appareil reproducteur de sons.
- De se déshabiller ou de s'habiller hors des cabines, ainsi que de déposer des vêtements ailleurs que dans des armoires-vestiaires.
- De circuler avec des chaussures au-delà de la zone d'enlèvement de celles-ci.
- De pénétrer dans les Bains en tenue autre qu'en maillot de bain et de se baigner ou de circuler sans maillot de bain approprié à chaque sexe (monokini interdit).
- De se savonner ailleurs que dans les douches.
- De consommer des boissons alcoolisées dans l'enceinte des Bains.
- D'utiliser à plusieurs personnes les cabines de douches, W.C.
- De fumer dans l'enceinte des Bains.
- De jeter les papiers, chewing-gums ou détritiques de tout genre ailleurs que dans les corbeilles réservées à cet effet.
- De courir, de pousser des personnes à l'eau, de plonger ou de sauter, de jouer à la balle ou au ballon autour des bassins.

Les Bains de Cressy se réservent le droit de prendre toute mesure et/ou toute sanction à l'égard de personnes ayant un comportement contraire à la bienséance et/ou à l'ordre public, ainsi que pour tout dommage causé aux installations.

## Obligations

- De se doucher avant de se rendre dans la zone des bassins.
- De s'asseoir sur un linge dans le sauna et l'odorum.
- Pour les personnes ayant une longue chevelure, de porter un bonnet de bain ou de nouer leurs cheveux.

## Responsabilité

Les Bains de Cressy déclinent toute responsabilité:

- Pour les cas de pertes et de vols quels qu'ils soient.
- Pour les échanges d'habits ou autres objets de toute nature.
- Pour les accidents dont les causes ne lui sont pas directement ou indirectement imputables.

Le personnel des Bains de Cressy peut être appelé à ouvrir les cabines de douche, W.C. et vestiaires lorsqu'une intervention paraît indispensable.

## Contre-indications

- L'hydrothérapie, l'hammam, le sauna et l'odorum sont contre-indiqués en cas de fièvre, maladies inflammatoires, maladies contagieuses, atteinte neurologique, thrombophlébite récente, infarctus récent, insuffisance cardiaque et toute autre maladie non compatible.
- La baignade n'est pas conseillée au-delà de 20 minutes consécutives.
- Les utilisateurs sont invités à se renseigner auprès de leur médecin.

## Objets trouvés

Les objets trouvés ou perdus doivent être remis ou réclamés à la réception et sont conservés un mois.

## Réclamation

Toute réclamation doit être adressée à la direction des Bains de Cressy. Pour tout litige, le for juridique est Genève et le droit suisse est seul applicable.

Le personnel des Bains de Cressy est à votre disposition et vous souhaite d'agréables instants de détente.